

les fonctionnaires de la justice ; ils sauront révéler en temps opportun et à quide droit tous ces mystères qui inquiètent votre oisive cervelle. Si la matière manque, rétrécissez le journal ; ça sera mieux.

Catholic Mutual Benefit Association
Office of the Grand President
434 Somerset street.

Ottawa, 29th september 1890

Philippe Masson, Esq.
Proprietor
of l'Association
Québec.

DEAR SIR,

I hereby appoint l'Association
an official organ of the C. M. B. A.
in Canada.

Yours very sincerely,
JOHN A. MACCABE,
Grand President.

La lettre que nous venons de publier est une charte, venant de source autorisée, qui constitue l'Association organe officiel de l'Association Catholique de Secours Mutuel (C. M. B. A.), pour le Canada. Elle nous confère un honneur auquel nous sommes très sensible, et qui, en nous récompensant du zèle que nous avons montré à faire connaître et à propager cette puissante et secourable association, nous représente en titre et en charge des sains principes d'économie sociale qu'elle professe.

Cette nomination faite de l'Association comme organe de la C. M. B. A., est aussi une preuve que l'on sait apprécier un sincère dévouement quelque part, au moins dans certaines associations catho-

PENSÉES D'UN ÉCONOMISTE

Dieu, qui donne les aptitudes particulières, ne permet point qu'on en néglige le développement ; et ce serait méconnaître grandement ses desseins que d'élever des barrières législatives pour en arrêter l'essor. Tel individu qui ne serait que d'une utilité médiocre pour la culture des champs peut devenir un de Laplace qui reculera les bornes de l'astronomie, ou un Thénard, la gloire de la chimie. Le respect pour la dignité de l'homme, une politique sagement comprise, ont déjà fait justice des maximes qui condamnaient chaque citoyen à demeurer dans la condition de ses parents et à exercer l'état de son père.

Le luxe doit être rangé au nombre des causes qui servent à peupler les villes. Sans frein, au sommet de la société, il descend d'étage en étage et fascine surtout les regards éblouis de jeunes filles qui, ne trouvant pas dans la vie simple des champs ou même du village les ressources nécessaires pour se parer selon leurs désirs, vont les demander aux cités, le plus souvent au prix de leur vertu.

Les travaux des campagnes ne sont excessifs qu'à une époque de l'année. Généralement ils sont modérés et toujours sains. Ce qui montre à cet égard, leur supériorité sur ceux des villes, c'est la force, la santé et la longévité des paysans, comparées avec celles des populations agglomérées, surtout avec celles des ouvriers occupés dans les usines et les fabriques.

Les intérêts de la population rurale sont liés à ceux de la population urbaine. Les habitants des villes vivent des produits agricoles, mais ils travaillent à leur tour pour les habitants des campagnes. Ils sont les uns et les autres membres d'une même famille et se rendent des services mutuels. Toutes les professions sont utiles et s'aident réciproquement, pourvu qu'aucune d'elles ne prenne un développement exagéré ayant pour résultat de troubler les conditions des autres. Or, malheureusement, cette perturbation a lieu dans les émigrations exagérées des campagnes vers les villes : tout le monde reconnaît que ces émigrations ont

des maîtres une pensée plus généreuse, plus humaine, un patronage qui leur serait au moins aussi profitable que leur égoïsme.

Il faut que le gouvernement prenne l'initiative de toutes les opérations qu'il est seul capable de mener à fin, ou dont les particuliers ne comprennent ni l'importance ni les avantages. Mais il ne doit jamais empêcher les simples individus de procéder à des entreprises, ni leur faire concurrence. Il peut agir comme initiateur, comme éclairer, comme protecteur, jamais comme entrepreneur se proposant des bénéfices commerciaux, contrecarrant ou empêchant l'initiative et le mouvement de l'entreprise privée.

On ne saurait mettre sur la même ligne le maître qui assimile ses serviteurs à des animaux et celui qui les traite avec bonté.

L'épargne suppose le travail, la tempérance, une conduite régulière.

Les ouvriers dissipateurs présentent le tableau le plus hideux. Ils ont une jeunesse dégradée ; s'ils se marient, le spectacle est plus désolant encore. Ils laissent leurs femmes et leurs enfants sans pain ; ils les maltraitent de la manière la plus brutale. En quelques heures ils dévorent le salaire de la quinzaine. Ils sont une désolation pour la famille et un danger pour l'Etat.

MARIAGE

RHÉAUME-CLOUTIER.—Mercredi matin, le 1er octobre, à la Chapelle St-Louis, M. Auguste Rhéaume, avocat, fils de l'échevin Rhéaume, conduisait à l'autel mademoiselle Delphine Cloutier, fille de feu M. Prisque Cloutier, manufacturier de cette ville.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend M. Bélanger, curé de St-Roch.

Pas de cartes.

UNE SAGE MESURE

Sous ce titre, on lit dans l'Electeur l'article suivant :

On vient inaugurer dans les bureaux des ministres, à Québec, une règle qu'il est bien que le public connaisse.

A l'avenir, il sera nécessaire, pour avoir une entrevue du ministre, de demander l'entrevue par lettre ou de s'inscrire chez le secrétaire particulier, en ayant soin de spécifier l'objet de l'entrevue demandée.

Le ministre fixera le jour et l'heure où il pourra recevoir le visiteur.

Cette innovation sera à l'avantage du public. En effet, de cette manière on n'aura plus à perdre des journées entières à faire anti-chambre ; chacun aura son tour, à heure fixe. Ce sera mieux aussi pour l'administration des affaires ; car, franchement, à voir les foules qui assiègent parfois les bureaux ministériels, nous nous demandons où ces pauvres ministres peuvent prendre le temps qu'ils doivent à l'expédition des affaires. A cette époque surtout, où ils ont à préparer le travail de la session et siègent en conseil quatre, cinq et six heures par jour, il est d'absolue nécessité que leur temps soit méthodiquement partagé.

Nous prions nos amis de prendre note de cette mesure, dans leur intérêt comme dans l'intérêt de la bonne administration.

UNE CONVERSION

Le colonel Z. était venu à Lourdes comme il était allé autrefois en Afrique, en Crimée, en Italie, — pour y faire campagne. Et c'était l'âme de son fils qui devait être le prix de sa victoire. Ce dernier, à la suite d'une jeunesse orageuse, n'avait pas seulement perdu la foi, il avait encore compromis sa santé d'une façon irréparable. La phtisie, qui allait bientôt l'emporter à trente ans, était arrivée à sa dernière période.

Le colonel Z. le savait et l'acceptait courageusement ; en soldat, il avait fait son sacrifice. Mais ce à quoi le chrétien ne pouvait se résigner, c'était de voir son fils quitter la vie sans être revenu aux croyances de son enfance. Jusqu'ici tous ses efforts pour le ramener à Dieu avaient échoué. Il